



## LE BOIS DANS LA CONSTRUCTION NEUVE

### Tertiaire (hors hôtel/agricole) autorisations 2010 – 1S 2018

Financé par le

**CODIFAB**

comité professionnel de développement  
des industries françaises de l'ameublement et du bois

Les résultats de cette étude de **BatiEtude** sont et demeurent la propriété de **BatiEtude – AXIOME MEDIA** : ils sont protégés au titre du droit d'auteur et au titre de la protection spécifique accordée aux bases données. La reproduction des résultats est interdite aux termes de la loi du 11 mars 1957 révisée en 1985 et de la loi du 1<sup>er</sup> juillet 1998 fixant les règles de protection juridique des bases de données.



## REALISATION

AXIOME MEDIA – BatiEtude est l’institut de sondage de référence des univers de l’énergie et des matériaux de construction.

L’Observatoire de la Construction Neuve créée en 1985 et dont sont issues les données présentées ci après est un outil statistique multiclients destiné à évaluer précisément les parts de marché respectives de chacun des matériaux utilisé dans la construction neuve en France (logements, tertiaire, agricole).

Cette présentation vous permettra de découvrir et d’analyser l’évolution des parts de marché entre 2010 et le 1S 2018 du **BOIS** utilisé dans la construction neuve en France.

Les données sont obtenues par interview téléphonique d’un échantillon représentatif des permis de construire qui sont déposés, acceptés et déclarés commencés chaque année.

Pour en savoir plus : [www.batietude.fr](http://www.batietude.fr)



Le CODIFAB, Comité Professionnel de Développement des Industries Françaises de l'Ameublement et du Bois, a été créé à la demande des professions de l'ameublement et de la seconde transformation du bois : CAPEB, UFME, UICB, UIPC, UIPP, UMB-FFB, UNAMA, UNIFA.

Le CODIFAB a pour mission de conduire et financer, par le produit de la Taxe Affectée, des actions collectives dans le respect de la réglementation européenne et dans le cadre des missions mentionnées à l'article 2 de la loi du 22 Juin 1978.

Pour en savoir plus : [www.codifab.fr](http://www.codifab.fr)

## CONSTRUCTION NEUVE : GENERALITES

Le ministère de l'écologie , du développement durable et de l'énergie, publie mensuellement (M+28) :

- ⇒ Les permis de construire déposés (liste exhaustive avec détails par permis)
- ⇒ Les permis de construire acceptés (liste exhaustive avec détails par permis)

Les chiffres publiés sont produits à partir de la base de données Sit@del2, qui rassemble les informations relatives aux autorisations de construire (permis déposés/acceptés) et aux mises en chantier transmises par les services instructeurs (étude, collectivités territoriales).

Il faut en moyenne 4 mois pour obtenir 90% des autorisations accordées un mois donné.

Les déclarations de mises en chantier, **sont à l'initiative des pétitionnaires** : il faut environ 3 mois pour collecter 50% des mises en chantiers d'un mois donné.

**Les permis de construire déclarés commencés, au contraire, sont publiés à la même cadence mais sous la forme de cumuls par région et en national.**

### **Site Sit@del :**

« À compter des résultats 2015, de nouveaux indicateurs retracent les autorisations et les mises en chantier à la date réelle de l'évènement. Ces nouvelles séries améliorent le diagnostic conjoncturel produit à partir de la base Sit@del2, en corrigeant notamment les éventuels défauts de collecte.

Les résultats estimés en date réelle (données brutes et CVS-CJO) sont intégralement actualisés chaque mois après intégration des nouvelles données collectées. »

## RAPPEL METHODOLOGIQUE

- ↗ L'univers de référence est l'ensemble des opérations autorisées en 2017 (permis déposés et acceptés) source [Sit@del](#).
- ↗ L'échantillon a été constitué par tirage aléatoire après double stratification : régionale et temporelle (mois).
- ↗ Les interviews de maîtres d'ouvrage (10-15%) et d'architectes ont été réalisées :
  - 🌿 Entre 2 et 4 mois après la délivrance du permis de construire (les chiffres communiqués représentent pour l'essentiel les ventes constatées en 2018).
- ↗ Introduction de la notion de surface de plancher:
  - 🌿 Depuis le 1<sup>er</sup> mars 2012, la surface de plancher est l'unique référence pour l'application de l'ensemble de règles d'urbanisme nécessitant auparavant un calcul des surfaces des constructions en SHOB ou en SHON.
- ↗ L'étude ici présentée porte sur 7 cibles principales (taille d'échantillon)
  - 🌿 Bureaux (500-800)
  - 🌿 Industrie (500-800)
  - 🌿 Stockage (600-800)
  - 🌿 Commerce (500-800)
  - 🌿 Enseignement (300-500)
  - 🌿 Sport et Culture (300-500)
  - 🌿 Santé (400-500)

**TERTIAIRE :**

Toutes destinations confondues , on constate une hausse de 7,6% des surfaces construites au 1<sup>er</sup> semestre 2018 versus le 1<sup>er</sup> semestre 2017 :  
12,9 millions de m<sup>2</sup>.

**La hausse observée est non homogène entre les différentes destinations :**

⇒ + 31,2% pour les bâtiments de santé

⇒ + 27,1% pour le sport, loisirs et culture

⇒ + 18,9% pour l'industrie

⇒ + 16,9% pour les bureaux

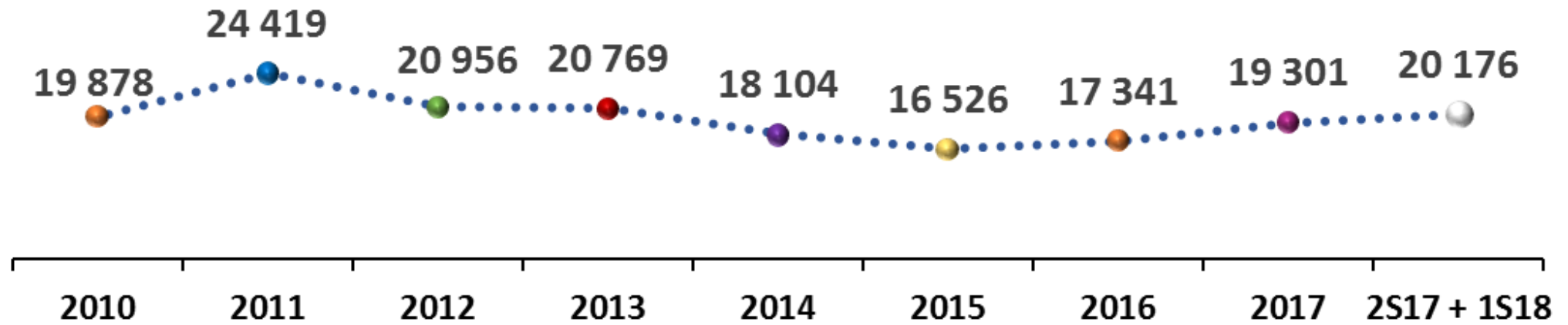
⇒ + 12,2% pour les commerces

**Néanmoins, on observe une baisse des surfaces construites pour certaines destinations :**

⇒ - 9,6% pour les bâtiments de stockage/logistique

⇒ - 3,4% pour l'enseignement

## EVOLUTION TERTIAIRE DE LA SURFACE DE PLANCHER 2010 - 2017



Evolution 12 mois /2017 : + 4,5%

## EVOLUTION DES SURFACES DES BÂTIMENTS

NON RESIDENTIEL					
	Evolution nb opérations (1S2017-1S2018)	2017	1S2018		Evolution surface de plancher (1S2017-1S2018)
		Surface de plancher (000 m <sup>2</sup> )	Surface de plancher (000 m <sup>2</sup> )	% surface de plancher totale	
Bureaux	+ 1,7%	3 447	1 893	19,7%	+ 16,9%
Industrie	+ 13,1%	3 642	2 013	20,9%	+ 18,9%
Stockage/ logistique	- 43,9%	4 695	2 016	20,9%	- 9,6%
Commerces	+ 22,7%	3 110	1 632	17,0%	+ 12,2%
Enseignement	- 10,3%	1 251	592	6,1%	- 3,4%
Sport/Loisirs/Culture	+ 23,8%	975	540	5,6%	+ 27,1%
Santé	+ 27,0%	1 521	942	9,8%	+ 31,2%
Hôtels/Hébergement	-	660	NC*	-	NC*
Agricole	-	5 726	NC**	-	NC**
TOTAL TERTIAIRE	+ 0,7% (hors hôtels/hébergements & agricole)	25 027	9 628 (hors hôtels/hébergements & agricole)	100,0% (hors hôtels/hébergements & agricole)	+ 10,0% (hors hôtels/hébergements & agricole)

Résultats exclusifs (hors hôtel/agricole)



### TERTIAIRE : CONSTRUCTION NEUVE en 2018 :

Au 1<sup>er</sup> semestre 2018, la construction neuve des bâtiments tertiaires correspond à une surface totale de 12,9 millions de m<sup>2</sup>.

### PRINCIPAUX RESULTATS CONCERNANT LE BOIS au 1<sup>er</sup> semestre 2018 vs 1<sup>er</sup> semestre 2017 (hors lamellé collé) :

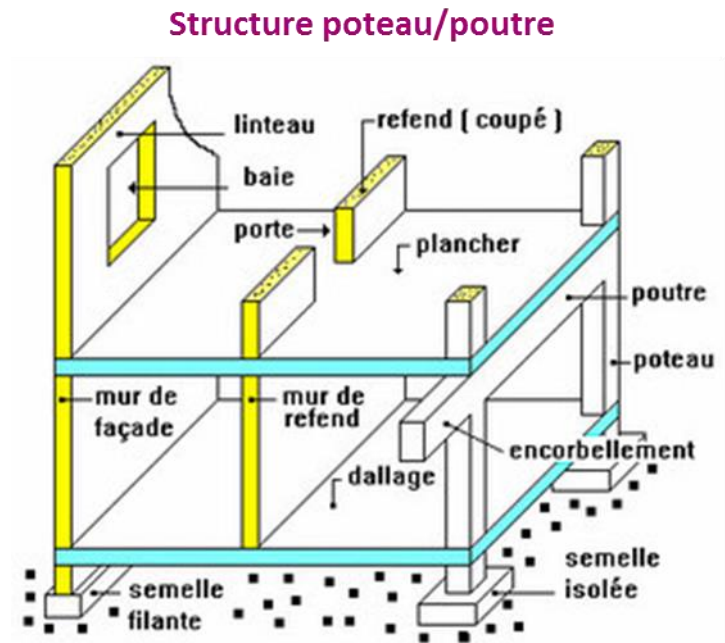
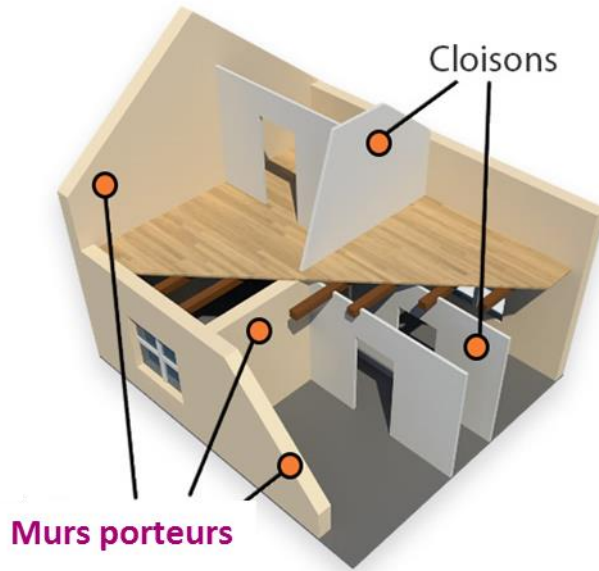
- Quel sera le matériau de l'ossature ou de la structure porteuse du bâtiment ? (exprimé en surface de plancher) **une part de marché du bois en hausse** par rapport au 1<sup>er</sup> semestre 2017 : 4,9% (1S18) contre 3,2% (1S17), et une surface de plancher concernée (volume) de 473.000 m<sup>2</sup>.
- Comment sera assuré le remplissage des façades ? (exprimé en surface de façade) **une part de marché bois en recul** par rapport au 1<sup>er</sup> semestre 2017: 4,9% (1S18) contre 7,4% (1S17) et une surface de façade concernée (volume) de 307.000 m<sup>2</sup>.
- Comment sera assuré le revêtement de façade ? (exprimé en surface de façade) **une part de marché bois en recul** par rapport au 1<sup>er</sup> semestre 2017 : 7,4% (1S18) contre 8,5% (1S17) et une surface de façade concernée (volume) de 458.000 m<sup>2</sup>.
- Quel sera la structure de la couverture : (exprimé en surface de toiture) **une part de marché bois en nette baisse** par rapport au 1<sup>er</sup> semestre 2017 : 11,7% (1S18) contre 16,3% (1S17), et une surface de toiture concernée (volume) de 842.000 m<sup>2</sup>.

## TERTIAIRE MATÉRIAUX DE LA STRUCTURE PORTEUSE

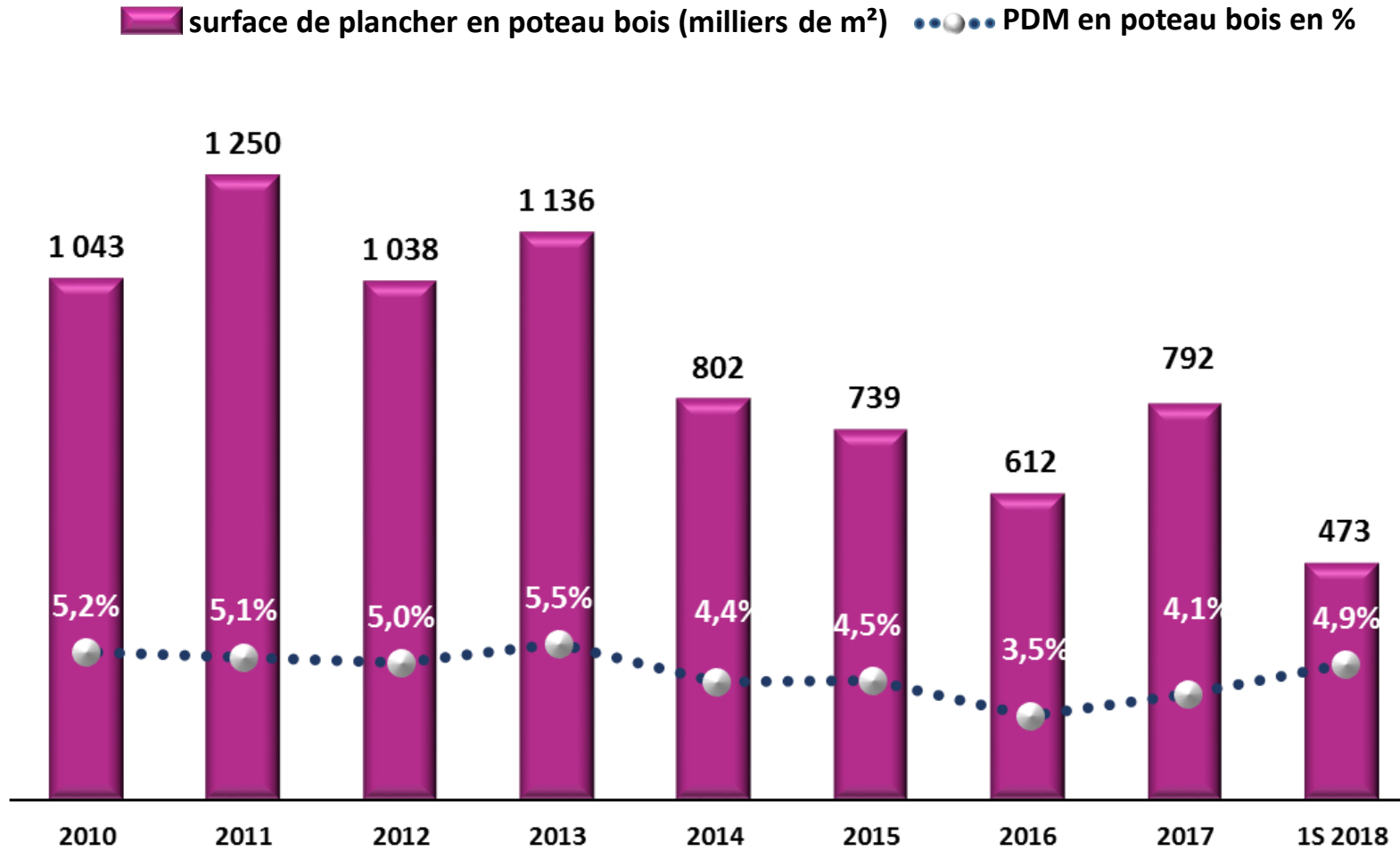
Quel sera le matériau et la structure porteuse?

### Matériau de la structure porteuse

- Poteau bois
- Lamellé collé (bois)
- Parpaing
- Brique
- Béton cellulaire
- Béton banché
- Poteau dalle béton
- Poteau acier
- Autre solutions

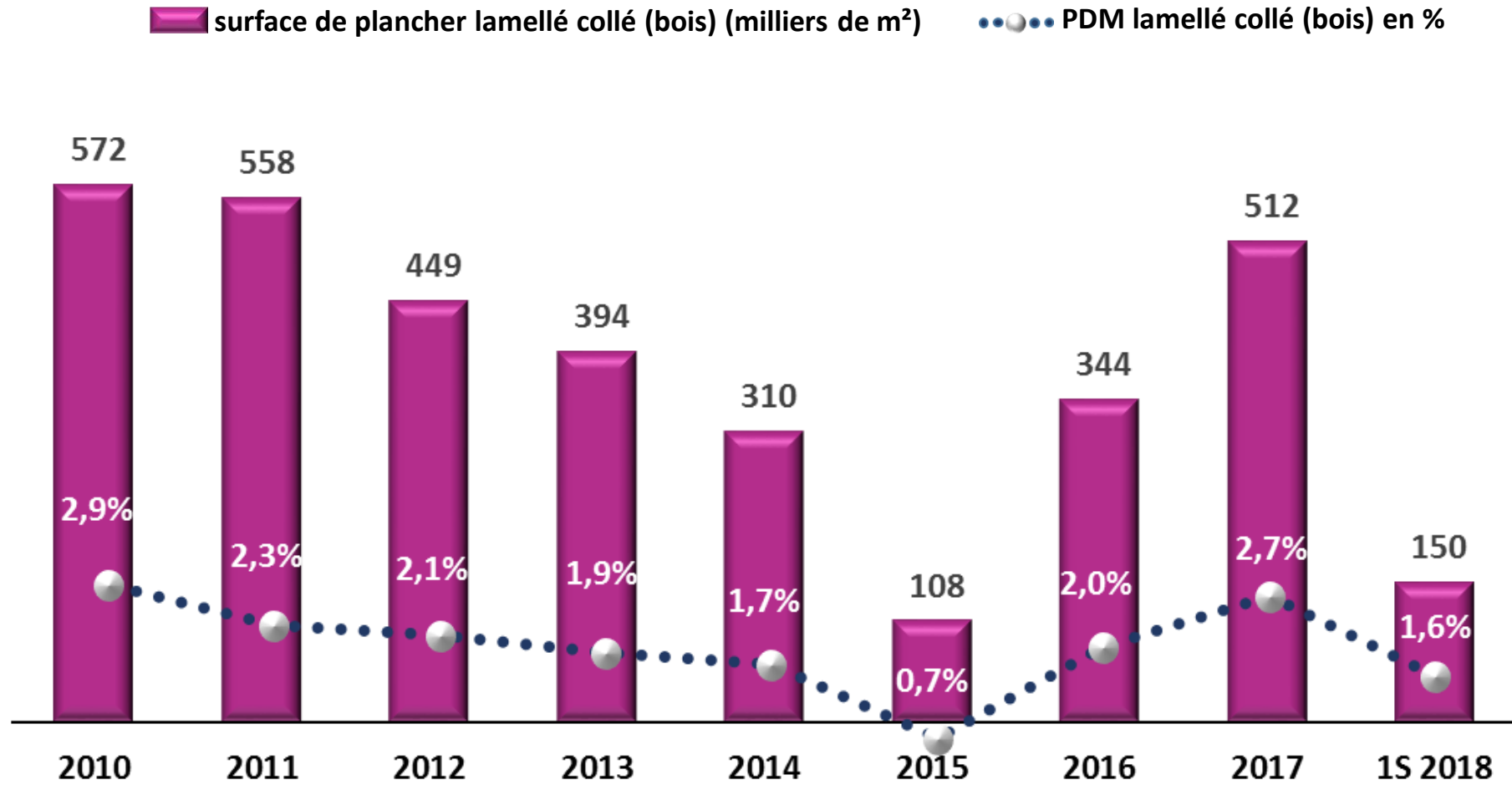


## MATÉRIAU DE LA STRUCTURE PORTEUSE : POTEAU BOIS



## MATÉRIAU DE LA STRUCTURE PORTEUSE : LAMELLÉ COLLÉ (BOIS)

Résultats exclusifs (hors hôtel/agricole)



TERTIAIRE

MATÉRIAU DU REMPLISSAGE/REVÊTEMENT DE FACADES

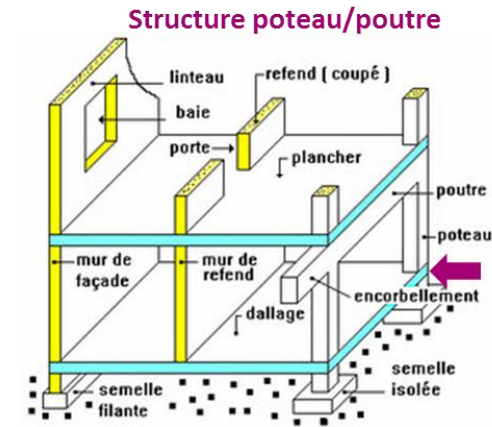
Quel sera le matériau remplissage/revêtement des façades ?

Remplissage de façade

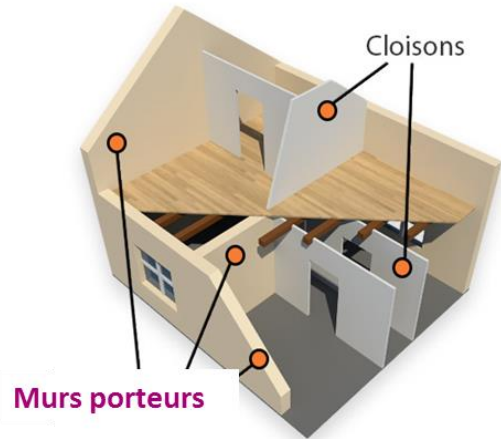
- Bois
- Bloc béton
- Brique
- Béton banché
- Béton préfabriqué
- Béton cellulaire
- Acier
- Aluminium
- Fibre ciment
- Mur rideau/façade vitrée
- Autres solutions

Revêtement de façade

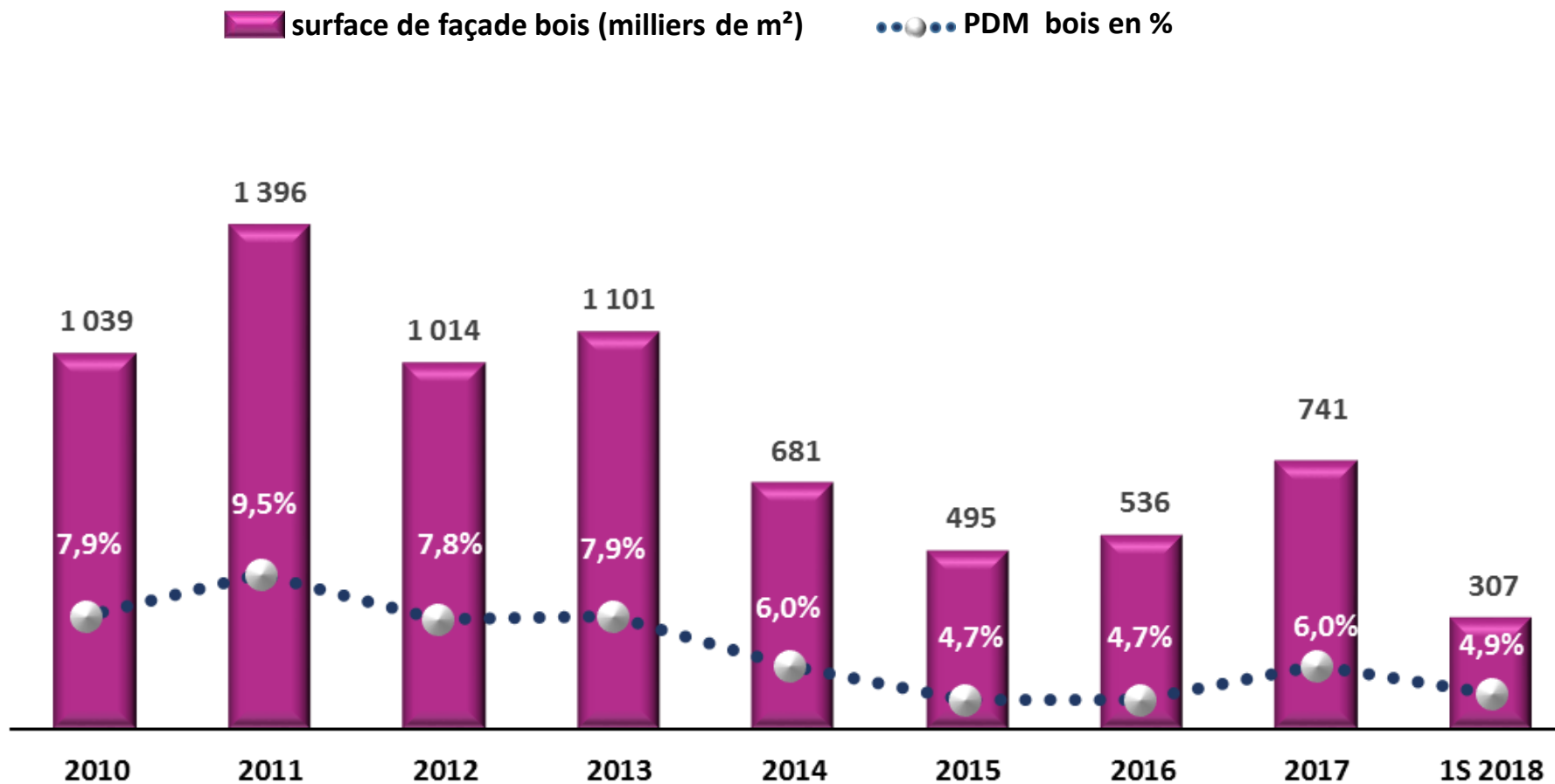
- Bois
- Enduit
- RPE
- Peinture
- Pierre
- Brique
- Carrelage
- PVC
- Acier
- Aluminium
- Verre
- Béton préfabriqué ou brut
- Autres solutions



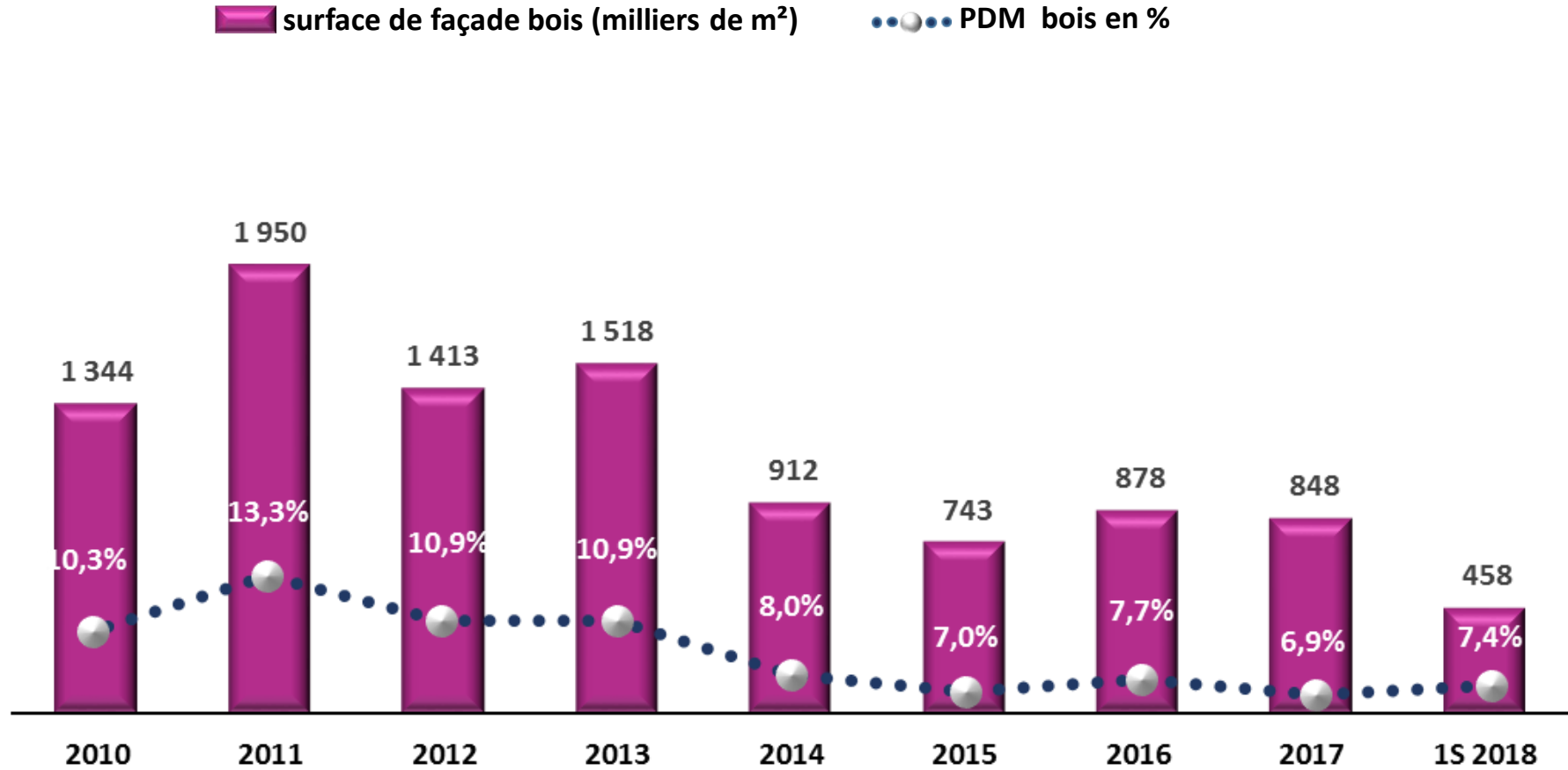
Remplissage des murs de façade



## REPLISSAGE DES FAÇADES : BOIS (bois massif, ossature bois, autres)



## REVETEMENT DES FACADES : BOIS



## TERTIAIRE STRUCTURE DE LA COUVERTURE/CHARPENTE

Quelle sera la structure de la couverture?

### Structure de la couverture/charpente

- Bois
- Lamellé collé
- Dalle béton
- Charpente béton
- Charpente acier
- Autres solutions

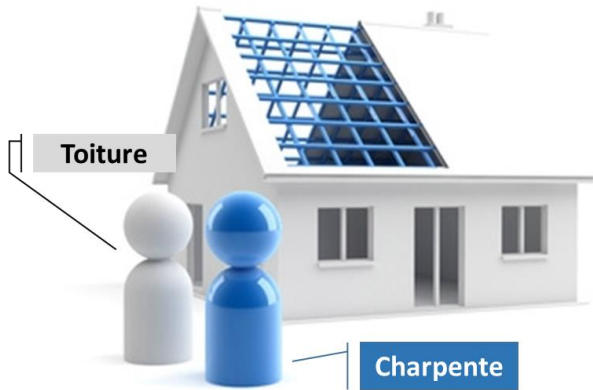
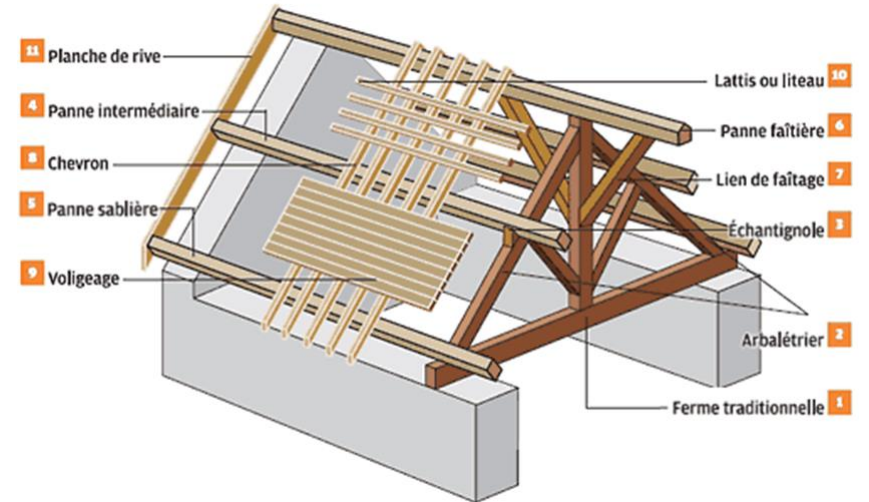
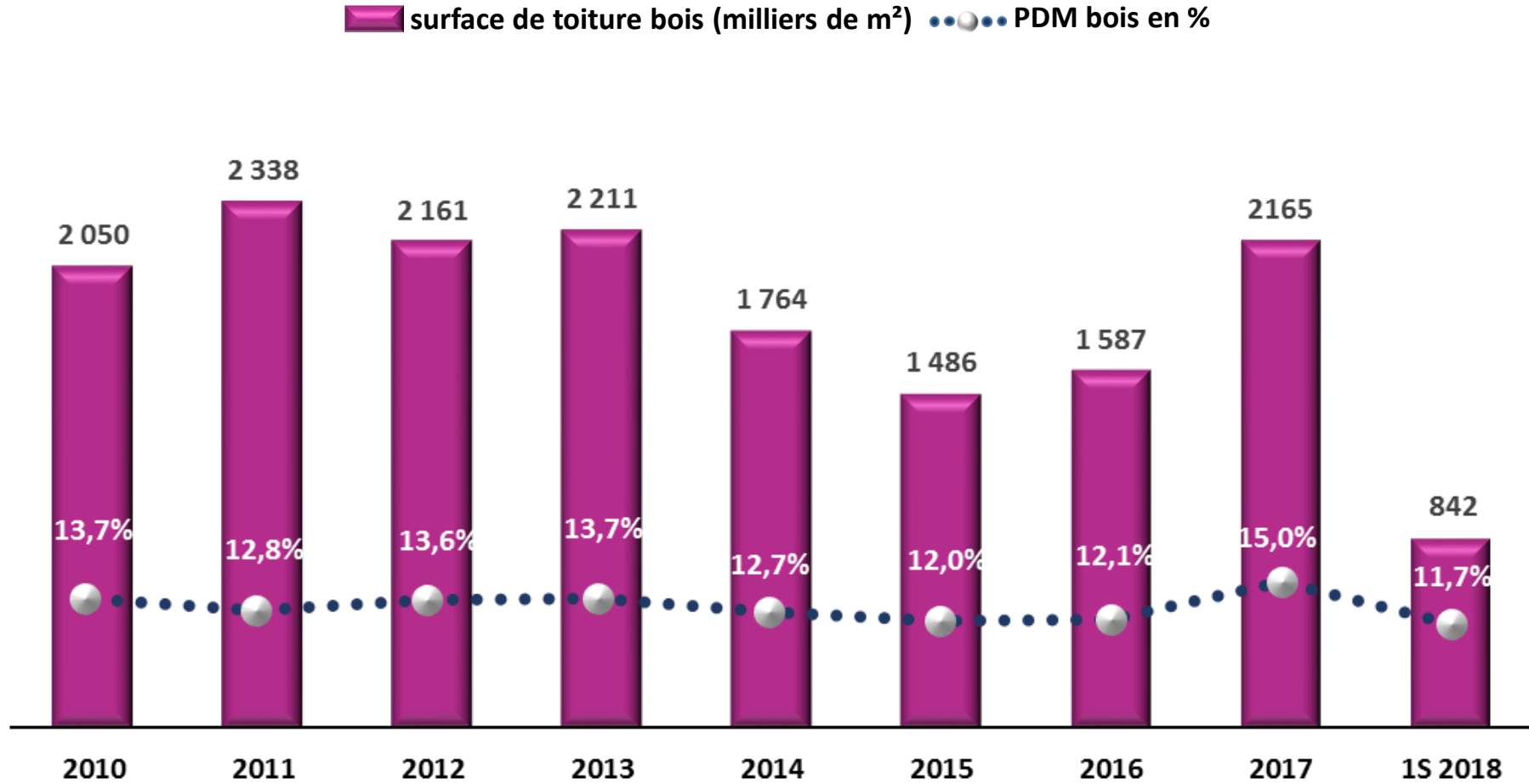


Schéma charpente toiture

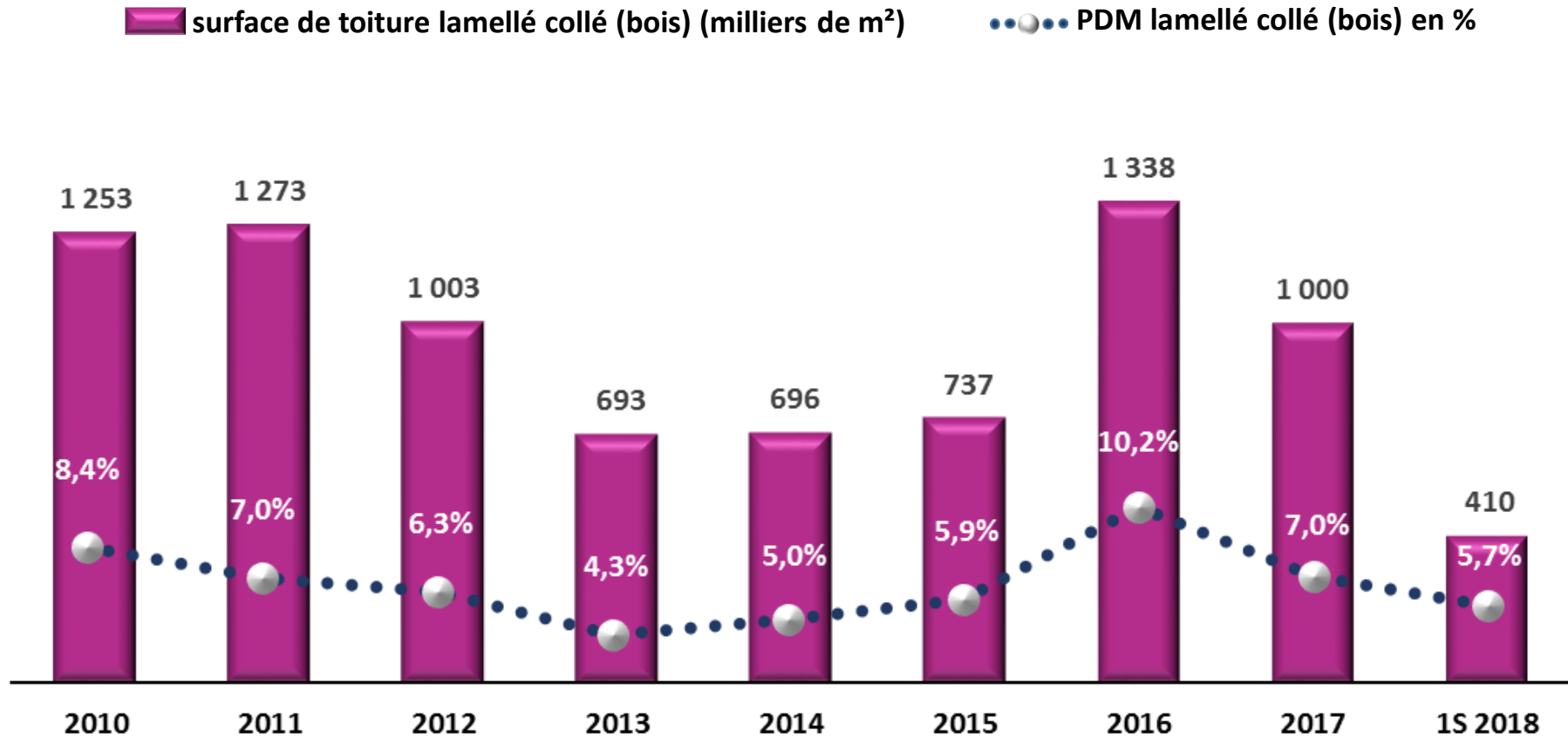




STRUCTURE DE LA COUVERTURE/CHARPENTE : BOIS



## STRUCTURE DE LA COUVERTURE/CHARPENTE : LAMELLE COLLE (BOIS)



## POUR EN SAVOIR PLUS

RAPPROCHEZ-VOUS DE VOS ORGANISATIONS PROFESSIONNELLES REPRÉSENTÉES AU SEIN DU CODIFAB



**CAPEB**

[www.capeb.fr](http://www.capeb.fr)



**UICB**

[www.batibois.org](http://www.batibois.org)



**UMB-FFB**

[www.umb.ffbatiment.fr](http://www.umb.ffbatiment.fr)



**UIPC**

[www.uipc-contreplaque.fr](http://www.uipc-contreplaque.fr)



**UIPP**

[www.uipp.fr](http://www.uipp.fr)



**UFME**

[www.ufme.fr](http://www.ufme.fr)